



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CONSEIL EXECUTIF
Cent onzième session
Point 10.4 de l'ordre du jour provisoire

EB111/31
12 décembre 2002

Sommet mondial pour le développement durable

Résultats du Sommet mondial pour le développement durable et répercussions sur le suivi

1. Le Sommet mondial pour le développement durable s'est tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) du 26 août au 4 septembre 2002. Dix ans après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, Brésil, 3-14 juin 1992), le Sommet mondial a à la fois réaffirmé l'importance qu'il y avait à placer les gens au coeur du développement durable et souligné la place centrale de la santé dans ce programme d'action.
2. Le premier principe de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement est que « les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature ». Les principes de la Déclaration de Rio ont été concrétisés dans un programme accepté par tous, le programme Action 21, dont le chapitre 6 (pour lequel l'OMS est l'organisme coordonnateur) est axé sur la protection et la promotion de la santé. Au Sommet mondial, l'amélioration de la santé a été acceptée non pas seulement comme un résultat du développement durable, mais comme un puissant moyen de parvenir à ce dernier.

RESULTATS

3. Les principaux résultats du Sommet mondial ont été un plan de mise en oeuvre et une déclaration politique. Le plan de mise en oeuvre comprend plusieurs nouveaux accords ainsi qu'une réaffirmation d'engagements passés, que les gouvernements n'ont pas encore concrétisés.
4. Outre ces documents négociés officiellement, l'un des buts du Sommet a été de stimuler le développement de partenariats (mentionnés comme des résultats de Type 2) entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile. Ces partenariats visent à traduire en fait l'idée que le Sommet mondial devrait se concentrer sur la mise en oeuvre et également créer des mécanismes novateurs pour relier les piliers économique, social et écologique du développement durable.
5. Plus de 220 partenariats représentant la somme de US \$235 millions ont été recensés avant le Sommet mondial, 60 initiatives nouvelles ont été annoncées dans le cadre des procédures du Sommet et de nombreuses autres ont été lancées en dehors du cadre officiel.

LA SANTE AU SOMMET MONDIAL

6. Par rapport à la Conférence sur l'environnement et le développement, où les questions d'environnement ont été au centre de la scène, le Sommet mondial a insisté davantage sur les aspects sociaux et économiques du développement durable. Si l'on tombe généralement d'accord sur le fait qu'il convient de regrouper les questions d'environnement et de développement si l'on veut réduire la pauvreté, cela accroît la portée du programme et, de fait, la complexité du processus préparatoire.

7. En partie pour remédier à la complexité du programme et également fournir un axe au Sommet mondial, le Secrétaire général des Nations Unies a proposé que les délégués se concentrent sur cinq questions sectorielles : eau, énergie, santé, agriculture et biodiversité (sigle anglais : WEHAB). Un groupe de travail de l'initiative WEHAB, comprenant plusieurs organismes des Nations Unies, dont l'OMS, a été mis en place durant la phase finale du processus préparatoire du Sommet mondial pour rédiger une série de documents-cadres concernant l'action dans chacun des domaines prioritaires. L'OMS a assumé la responsabilité du plan d'action pour la santé et l'environnement (document WEHAB) qui a servi de base aux discussions lors de la première séance plénière du Sommet mondial.

8. Tandis que l'initiative WEHAB renforçait la position centrale de la santé dans le programme du Sommet mondial, la santé était déjà apparue comme une question essentielle au cours du processus préparatoire. Mis à part le chapitre du plan de mise en oeuvre portant sur ce thème, on trouve des liens avec la santé, et notamment son rôle dans la réduction de la pauvreté, dans l'ensemble du document.

9. Le programme sanitaire, tel qu'il a émergé des négociations, aborde toute une gamme de questions qui recourent la santé, l'environnement et le développement. Ces questions peuvent être classées dans deux catégories principales : soins de santé et lutte contre la maladie, et hygiène de l'environnement et modes de vie.

Soins de santé et lutte contre la maladie

10. Le plan de mise en oeuvre insiste sur le renforcement des moyens dont disposent les systèmes de santé pour fournir à tous des services sanitaires de base, conformément aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, et en respectant les législations nationales et les valeurs culturelles et religieuses.

11. Dans le but d'atteindre les objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire relatifs à la santé,¹ le plan de mise en oeuvre insiste tout particulièrement sur l'amélioration de l'accès aux médicaments essentiels, les services de vaccination, les vaccins et la technologie médicale ; l'amélioration des soins de santé maternelle, des soins obstétricaux et de la santé génésique et sexuelle ; l'adoption de mesures pour lutter contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose et d'autres maladies (et notamment l'appui au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme) ; et la mobilisation de ressources pour la recherche et le développement concernant les maladies de la pauvreté.

¹ Voir le document EB111/3.

Hygiène de l'environnement et modes de vie

12. Afin de diminuer les risques sanitaires, on s'est attaché notamment à améliorer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement, à un air pur, à la gestion améliorée des déchets et à la gestion rationnelle des produits chimiques.

13. On a appelé notamment à élargir l'accès à l'assainissement afin d'améliorer la santé et de réduire la mortalité infantile et juvénile, et à donner une priorité plus grande à l'eau et à l'assainissement dans les stratégies nationales relatives au développement durable et à la réduction de la pauvreté. On s'est mis d'accord sur une nouvelle cible, à savoir réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion des gens qui n'ont pas accès à un assainissement élémentaire. Cette nouvelle cible complète l'objectif de développement de la Déclaration du Millénaire concernant l'accès à une eau potable de qualité. Parmi les cibles fixées dans d'autres domaines figurent notamment l'utilisation et la production de produits chimiques de manière à minimiser les effets néfastes de ceux-ci sur la santé de l'homme et l'environnement d'ici à 2020.

14. Même si le Sommet mondial n'a pu parvenir à un accord sur une cible précise concernant l'énergie, il a été convenu de diversifier les sources d'énergie et d'accroître considérablement la proportion mondiale des sources d'énergie renouvelables. Il s'agit d'une réalisation remarquable, en particulier du fait de ses avantages potentiels pour la santé.

15. On a souligné la nécessité de renforcer les programmes de médecine du travail et de réduire l'exposition à la pollution de l'air et à ses conséquences sanitaires (par exemple en utilisant des combustibles plus propres et des techniques modernes de lutte contre la pollution et en réduisant la dépendance vis-à-vis des combustibles traditionnels pour la cuisson des aliments et le chauffage), ainsi que la nécessité de maîtriser l'exposition au plomb en éliminant progressivement ce dernier dans l'essence, la peinture et les autres sources d'exposition.

16. Outre les risques liés à l'environnement physique, le Sommet mondial a abordé les maladies et les risques liés à la nutrition et aux modes de vie : on a insisté sur la nécessité d'améliorer l'accès à une alimentation suffisante, sûre et adéquate sur le plan nutritionnel, et sur les programmes de lutte contre les maladies non transmissibles, la santé mentale, les traumatismes et la violence et les facteurs de risque associés tels que le tabac, l'alcool, un régime alimentaire malsain et l'absence d'activité physique.

L'OMS AU SOMMET MONDIAL

17. L'OMS a organisé la session plénière d'ouverture sur la santé et l'environnement (la première des cinq sessions WEHAB), et également une série d'événements liés à la santé durant tout le Sommet mondial (voir ci-après) :

- La santé et l'environnement au XXI^e siècle : priorités et stratégies d'action pour sauvegarder l'avenir de nos enfants, manifestation organisée par l'OMS en collaboration avec l'UNICEF, le PNUE et Physicians for Social Responsibility. La discussion a permis de recenser les mesures politiques essentielles en matière de santé, d'environnement et de développement durable aux niveaux national et international durant la période suivant le Sommet.
- Une manifestation parallèle d'une journée a été organisée en collaboration avec le Département de la Santé d'Afrique du Sud sur la santé et le développement durable. Il y a eu notamment une table ronde ministérielle sur la santé en Afrique australe, et des discussions de groupe sur

l'investissement dans la santé, la santé des enfants et l'environnement, les partenariats de recherche et l'action intersectorielle dans la pratique.

- Un atelier sur la santé en milieu urbain et les villes-santé – manifestation parallèle au niveau du gouvernement local – a inclus une présentation plénière sur la santé et le développement durable et une déclaration en plénière lors du lancement de l'initiative locale du programme Action 21. Le gouvernement local a publié une déclaration qui fait référence explicitement à l'importance de la santé et au rôle de l'OMS.
- Le Directeur général a expliqué l'initiative de l'OMS « Alliance en faveur d'un environnement sain pour les enfants » à Johannesburg et présenté une alliance mondiale visant à accélérer l'action au niveau planétaire pour affronter les dangers et risques écologiques prioritaires en matière de santé dans les lieux où les enfants vivent, étudient et jouent. L'Alliance est importante en ce qu'elle permet d'étudier les principaux résultats du Sommet mondial en matière de santé et d'environnement, et notamment ceux qui sont mis en relief dans le plan d'action pour la santé et l'environnement (WEHAB), en particulier en ce qui concerne l'eau et l'assainissement, la pollution de l'air à l'intérieur des habitations et l'énergie domestique, et la gestion des produits chimiques toxiques. On mettra l'accent sur l'action intersectorielle, en faisant ressortir les principaux contextes dans lesquels les risques pour la santé des enfants sont les plus évidents ainsi que les possibilités d'y remédier à la maison, à l'école et dans le voisinage. Une alliance dynamique de partenaires comprenant des Etats Membres, des organisations non gouvernementales, le secteur privé et des organisations du système des Nations Unies permettra d'avancer.

SUIVI

18. Le plan de mise en oeuvre demande l'adoption de nouvelles mesures visant à renforcer les dispositions institutionnelles favorisant le développement durable aux niveaux international, régional et national. Il a été également suggéré que la Commission des Nations Unies pour le Développement durable joue un rôle plus important pour ce qui est de l'examen et du suivi des progrès réalisés dans l'application du programme Action 21 et favorise la cohérence touchant la mise en oeuvre, les initiatives et les partenariats. Ces propositions seront examinées plus en détail par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination en 2003.

19. Du point de vue de l'OMS, le Sommet mondial donne un nouvel élan aux travaux qui visent à maximiser l'impact d'un meilleur état de santé sur la vie des pauvres en réduisant l'exposition aux risques dans l'environnement physique ; en donnant aux gens les informations dont ils ont besoin pour modifier les comportements à risque ; en créant un environnement législatif et politique qui favorise une meilleure santé ; et en assurant l'accès à des systèmes de santé qui offriront aux gens des soins de qualité en cas de maladie. Ces différents aspects des activités de l'OMS contribueront à la réalisation des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire qui ont été réaffirmés lors du Sommet mondial.

20. Plusieurs initiatives suivront le Sommet mondial et, parmi celles-ci, la poursuite de l'Alliance en faveur d'un environnement sain pour les enfants qui sera officiellement lancée par le Directeur général à l'occasion de la Journée mondiale de la Santé de 2003, sur le thème « Un environnement sain pour les enfants ».

21. D'autres mesures de suivi comprennent une initiative lancée par le Gouvernement du Canada à Johannesburg, consistant à évaluer les liens entre la santé et l'environnement en vue de renforcer les

capacités et, de ce fait, créer des ripostes politiques plus efficaces aux niveaux régional et national. Cette initiative fait appel à plusieurs pays et organisations non gouvernementales, l’OMS, en collaboration avec le PNUE, étant chargée de la coordination générale et de la gestion des activités. Une initiative de Type 2 sur des indicateurs d’hygiène de l’environnement pour les enfants a été lancée également à Johannesburg par les Etats-Unis d’Amérique, faisant appel à plusieurs gouvernements et organisations non gouvernementales ainsi qu’à des organisations internationales et intergouvernementales, dont l’OMS. Le principal objectif de l’initiative est d’élaborer et de tester des indicateurs d’hygiène de l’environnement par rapport aux enfants en tant qu’instruments favorisant la compréhension du rôle de l’hygiène de l’environnement en ce qui les concerne.

MESURES A PRENDRE PAR LE CONSEIL EXECUTIF

22. Le Conseil exécutif est invité à prendre note du présent rapport.

= = =